

TECHNICIEN EN GÉNIE MUNICIPAL

Sommaire

Relevant du directeur du service de génie municipal, le titulaire du poste assure un soutien technique aux professionnels dans les domaines du génie civil et du génie municipal. Il participe à l'analyse, à la conception et à la surveillance de travaux de construction de structures et d'infrastructures municipales ou autres tels que ; la voirie, les réseaux d'aqueduc et d'égouts, l'aménagement des cours d'eau et occasionnellement les bâtiments.

Principales responsabilités

- Réaliser des travaux d'arpentage, des inspections ou des études techniques reliées à la topographie, aux sols, à l'écoulement des eaux, aux installations routières, aux réseaux d'aqueduc et d'égouts et aux bâtiments, en vue de recueillir des données pour la réalisation de projets d'ingénierie ;
- Élaborer des plans et des dessins ;
- Préparer des études préliminaires, des devis descriptifs de construction, des estimations de coût et des matériaux requis, établir des calendriers des travaux et rédiger des rapports ;
- Coordonner, superviser ou surveiller la réalisation de travaux municipaux ou autres travaux de construction ;
- Participer au suivi administratif des projets ;
- Exécuter d'autres fonctions techniques pour aider à la réalisation de projets de génie municipal.

Connaissances recherchées

- Connaissance des lois, normes et règlements en vigueur dans le domaine du génie municipal ;
- Bonne connaissance des normes du MTQ et des normes BNQ applicables au secteur du génie municipal ;
- Formation en santé et sécurité sur les chantiers de construction ;
- Connaissance des logiciels usuels (Word, Excel, Power Point) ;
- Maîtrise de certains logiciels spécialisés (*AutoCAD, CivilCad*) ;
- Bonne connaissance en arpentage (GPS, station totale, niveau) ;
- Bonne maîtrise du français écrit et oral.

Compétences recherchées

Le titulaire du poste doit démontrer des habiletés de communication. Il sera de nature autonome. Il aura un bon sens de l'organisation et saura reconnaître les priorités. Il aura un bon esprit d'analyse. Il contribuera à créer et maintenir un esprit d'équipe basé sur l'ouverture et le respect et d'offrir un bon service à la clientèle.

Formation et expérience préalables

- Détenir un diplôme d'études collégiales en technologie du génie civil ou architecture ;
- Détenir une formation en arpentage ou géomatique et être ouvert à apprendre le génie municipal ;
- Posséder deux (2) années d'expérience pertinente au domaine d'activité (un atout) ;
- Cours de sécurité sur les chantiers de construction (ASP) ;
- Posséder un véhicule et un permis de conduire valide ;
- Être disposé à des déplacements fréquents et faire du travail sur le terrain sur le territoire de la MRC.

Conditions

- Poste permanent temps plein (35 heures/semaine) ;
- Accès à des assurances collectives et un régime de retraite simplifié (6% employé et 6% employeur) ;
- Huit (8) congés payés durant la période des fêtes ;
- Neuf (9) congés personnels ou de maladie par année ;
- Allocation « mise en forme et culture » ;
- Activités sociales ;
- Environnement de travail sain et harmonieux ;
- Salaire annuel entre 54 939\$ et 78 330 \$ selon les qualifications et l'expérience.

Les personnes intéressées à postuler sur ce poste peuvent soumettre leur candidature en déposant leur curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation auprès de M. Jérôme Tremblay, directeur du service de génie municipal, **au plus tard le 19 juin 2025 à 16 h**, à :

MRC de La Matapédia
Concours « TECHNICIEN EN GÉNIE MUNICIPAL »
420, route 132 Ouest, Amqui (Québec) G5J 2G6
rh@mrcmatapedia.quebec